

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° OBR/25/S/2022-2023 POUR L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DES CLIMATISSEURS DE L'OBR.

Date de Publication : 07/09/2022

Date d'ouverture : 05/10/2022

1. Objet

L'Office Burundais des Recettes invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées POUR L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DE CENT QUARANTE SEPT (147) CLIMATISSEURS DE L'OBR suivant les spécifications se trouvant dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de l'OBR, exercice 2022-2023.

3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Lors de la soumission, le soumissionnaire devra présenter les prix unitaires TVAC par séance d'entretien selon le lieu d'intervention, incluant les frais de déplacement et de séjour pour les équipements situés à l'intérieur du pays, ainsi que les prix unitaires TVAC des pièces et fournitures couramment utilisées (par type d'équipement) pendant les différentes réparations.

Les pièces de rechange et fournitures couramment utilisées (par type d'équipement) pour lesquelles les soumissionnaires vont proposer des prix sont en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres.

4. Allotissement du marché

Le présent marché est constitué par un seul lot pour l'entretien et la réparation des climatiseurs de l'OBR.

5. Le délai d'exécution

Le délai d'exécution est fixé à une période de 12 mois, à compter de la date de notification définitive du marché.

L'attributaire devra s'engager à maintenir inchangé les prix des services et des pièces de rechange courants durant toute la période du contrat.

6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, les capacités techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché, conformément à l'article 151 du Code des Marchés Publics.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi. Les associations sans but lucratif et les ONG ne sont pas éligibles pour ce marché.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' à 12h 00 et de 14h 00 à 17h 30', heure locale à l'adresse indiquée au point 13.

Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'OB
Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,

**Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,
B.P 3465 Bujumbura II,**

Tel : 22 28 21 46 ou 22 28 22 16

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OB sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille Francs Burundais (50.000 BIF) non remboursables, versés sur le **compte** N°:01104582385 (Sous-compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

8. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétaire du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le **05/09/2022 à 09h30**. Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° OBR/05/S/2022-2023, à n'ouvrir qu'en séance publique du 05/10/2022 à 10h 00'**.

L'ouverture des offres aura lieu le **05/10/2022 à 10h 00'** dans la salle des réunions de la 2^{ème} étage Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II.

Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

9. Délais d'engagement.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission d'un million de francs burundais (**1.000.000 BIF**), établie suivant le modèle en annexe est exigée. La Garantie de soumission

devra être délivrée par une banque agréée par la Banque de la République du Burundi et être établie suivant le modèle en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres. Un chèque certifié n'est pas accepté et entraîne le rejet de l'offre.

11. Visite des lieux

Une visite guidée des lieux à Bujumbura pour un inventaire des climatiseurs faisant objet du présent marché sera organisée **le 12/9./2022 à 9h 00**, à partir de l'immeuble VIRAGO situé tout près du Port de Bujumbura. Pour les climatiseurs de l'intérieur du Pays, les Chef d'Equipe sur place sera avisé pour guider le soumissionnaire. Les soumissionnaires qui n'auront pas fait cette visite pourront le faire à leur convenance, guidés par les techniciens (ou les Chef d'Equipes des sites de l'intérieur) de l'OBR s'ils le demandent.

12. Renseignements

Toute demande de renseignements doit se faire par écrit et parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

13. Qualification

Les offres techniques et financières devront être entièrement conformes au Dossier d'Appel d'Offres et l'offre financière la moins disante, pourvu qu'elle ne soit ni sous-estimée, ni surestimée, conformément à l'article 194, alinéa 1. Le pourcentage à appliquer étant de $\pm 10\%$.

14. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Commissariat des Services Généraux de l'OBR
Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, Quartier Industriel
B.P. 3465 Bujumbura
Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,
Tél. 22282146/22282202.

Fait à Bujumbura, le **12/9./2022**

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

Gérard SABAMAHORO

